



Connaître les étapes essentielles de la transmission

Référence : CTR2

Thématique : Mon besoin, Transmettre ou céder mon entreprise

REUNION COLLECTIVE

« Vous informer sur les étapes clés d'une transmission pour la réussir. Réunion collective. »

Notre engagement

Vous informer et vous aider à transmettre avec succès et en toute sérénité

Les bénéficiaires

- Mieux comprendre les enjeux de la transmission
- Anticiper les différentes étapes
- Identifier les principales incidences fiscales, sociales et juridiques de la cessation d'activité
- Préparer le changement et la transition professionnelle

Notre offre

- Rencontre et temps d'échange organisés sur le territoire régional pour appréhender les étapes à suivre dans le cadre d'un projet de transmission et découvrir les différents modes de cession.

Public

- Artisan(e)s*, Chef(fe)s d'entreprise

Durée et modalités

- Réunion collective de 2 heures (sur inscription), dans les locaux de la CMA ou en partenariat avec les Communes, Communautés de Communes ou CCI
- Cliquer sur "**Réserver directement en ligne**" et "**Choisissez une session**" pour connaître le lieu exact et les horaires de la réunion

Tarif Artisan

(*Entreprise inscrite au Registre National des Entreprises (RNE), exerçant une activité artisanale dont le code d'activité (APRM) relève de la NAFA, Nomenclature d'Activité Française de l'Artisanat)

Prise en charge totale sous conditions des organismes financeurs

Conditions et modalités d'inscription

Pour nous contacter ou en savoir plus, cliquer sur "

être rappelé pour en savoir plus

" ou pour vous inscrire, cliquer sur "

réserver directement en ligne

"

et "**Choisissez une session**"

.

Date de mise à jour : 6 février 2026

Délivré par:

- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Tarifs:

- ARTISAN (INSCRIT AU RM) - contact